



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
MARS 2014 · VOLUME 11 · NUMÉRO 2



Lac-Mégantic

RÉINVENTER LA VILLE

Une invitation à imaginer l'avenir p. 6 et 7

METRO PLUS CENTRE-VILLE

Investissements majeurs dans le quartier Fatima p. 2

NOUVEAUTÉ

Calendrier des activités p. 10

Programmation
du CSM
à l'intérieur

INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS LE NOUVEAU CENTRE-VILLE, QUARTIER FATIMA



Les dirigeants de Metro ont annoncé le 19 février dernier, un investissement majeur dans le nouveau centre-ville, quartier Fatima.

Depuis le 6 juillet, le supermarché Metro situé sur la rue Frontenac n'est plus accessible. Afin de continuer à desservir la communauté de Lac-Mégantic, Metro construira un magasin de 34 000 pieds carrés qui portera la signature « Metro Plus ».

« Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'annoncer la construction du nouveau magasin Metro Plus, grâce à un investissement de 12 millions de dollars. Nous comptons desservir à nouveau la population de Lac-Mégantic dès la mi-octobre », explique M. Luigi Camardo, directeur du développement immobilier chez Metro.

Afin de faire place à ce nouveau commerce, neuf bâtiments devront être démolis. Les travaux de démolition débuteront sous peu et se poursuivront jusqu'à la mi-avril. La construction débutera à la fin du mois d'avril.

La SAQ relocalisera également ses locaux permanents dans le nouveau centre-ville. La succursale de Lac-Mégantic sera située à même l'édifice du nouveau Metro Plus.

La Banque Nationale a aussi annoncé qu'elle aura pignon sur rue dans le secteur Fatima.

D'autres annonces suivront dans les prochaines semaines. Plusieurs négociations sont toujours en cours avec d'autres détaillants qui souhaitent s'installer dans ce quadrilatère.

LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC REÇOIT LE MÉRITE QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

La Ville de Lac-Mégantic a reçu des mains du ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, le Mérite québécois de la sécurité civile et incendie dans la catégorie Réponse aux sinistres.

Ce prix a été remis à la Ville de Lac-Mégantic afin de souligner la réponse exemplaire de la municipalité à la suite de l'accident ferroviaire du 6 juillet dernier.

La Ville de Lac-Mégantic servira de modèle pour toute autre crise au Québec, de moyenne ou grande envergure. Elle sera également un exemple à suivre en raison de la mobilisation et de l'efficacité de l'ensemble des intervenantes et des intervenants qui ont travaillé de concert afin de coordonner tant la phase de l'urgence que celle de la mise en place de mesures adéquates pour le rétablissement.



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis très heureuse de vous présenter cette édition du MEG. Il sera maintenant publié tous les mois pendant l'année 2014. Vous pourrez y trouver des informations générales, mais aussi plusieurs nouvelles concernant le rétablissement de notre ville.

Je tiens à vous rappeler que nous avons mis en place depuis le 6 juillet 2013 de nombreux outils permettant de vous informer. Vous pouvez visiter notre site Internet au www.ville.lac-megantic.qc.ca ou notre page Facebook et y poser des questions. Vous pouvez également écouter les capsules d'informations à la radio CJIT-FM, assister à notre point de presse hebdomadaire ou nous appeler au 819 583-2441.

Je vous présente, dans cette édition, la démarche de participation citoyenne que nous avons élaborée dans les derniers mois. Les élus de la Ville sont fiers du travail de réflexion accompli et vous invite, tous, à participer à cette démarche sans précédent. L'objectif est d'établir notre vision et les orientations à prendre afin de concevoir ensemble le plan de reconstruction du centre-ville.

Dans cette perspective, la Ville de Lac-Mégantic adopte une approche de développement durable. Celle-ci intègre les dimensions sociale, économique

et environnementale. Vous êtes donc tous conviés à cette grande aventure. Vous trouverez dans les pages 6 et 7 tous les détails et les dates de ces rencontres. Nous vous invitons à rêver votre ville, nous faire part de vos rêves et de vos idées. Le premier rendez-vous est prévu le 26 mars à 19 h au Centre sportif Mégantic. Nous profiterons de cette rencontre pour faire le point sur toutes les actions entreprises à ce jour et également répondre à vos questions.

J'adresse deux demandes à toutes et à tous : le respect de l'intégrité des personnes et le droit à l'erreur pour chacune et chacun.

L'hiver est long et rigoureux. L'impatience commence à nous gagner, mais en étant solidaire et en imaginant notre ville pour les prochaines années, je crois que nous serons tous gagnants.



Colette Roy Laroche

Colette Roy Laroche
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux prochaines assemblées

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières ou spéciales du conseil municipal. Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le mardi 22 avril et le lundi 5 mai.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^e
lundi du mois à
19 h 30, au pavillon
Fernand-Grenier de
l'OTJ.

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

L'EXTINCTEUR PORTATIF

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner : il peut s'avérer utile dans certaines situations.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée!

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit...



COMMENT LE CHOISIR

- **Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).**
- **Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C. Un tel appareil peut éteindre des feux :**
 - de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
 - de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
 - d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.
- **Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que :**
 - l'extincteur a la capacité d'éteindre :
 - un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A)
 - ou
 - un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B);
 - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).
- **Lisez les instructions du fabricant.**

Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non. Leur durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur. Certains peuvent être lourds.

LA RECONSTRUCTION MÉGANTICOISE SE POURSUIT!

Le mercredi 26 février, le Complexe funéraire Jacques & Fils annonçait le début de la construction de son nouveau complexe dont l'ouverture est prévue en juillet 2014.



Les services offerts dans ce nouvel édifice seront les suivants : un columbarium avec plus de 300 espaces, une salle de réception de 100 places, deux salles d'exposition, une salle de montre, des salles de repos privées pour les familles, une salle d'allaitement privée, le laboratoire, les bureaux administratifs ainsi qu'un garage.

De plus, une œuvre d'art commémorative sera intégrée au nouveau Complexe funéraire Jacques & Fils en mémoire des défunts dont les restes cinéraires se trouvaient dans l'ancien columbarium avant le 6 juillet 2013.

INFO TRAVAUX

Plusieurs travaux d'infrastructures et de construction auront lieu sur le territoire méganticois au cours des prochains mois. Voici quelques échéanciers :

- réfection de la rue Laval (travaux prévus en 2013 de la rue Frontenac à la rue Victoria)
début mai à fin août, échéancier détaillé à venir
- construction du pont de la rivière Chaudière
début mars à la mi-août
- travaux de démolition et construction du Metro Plus
3 mars au début octobre
- travaux de décontamination du centre-ville
échéancier à venir



AVIS AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DE LAC-MÉGANTIC

Analyse des impacts économiques à la suite des événements du 6 juillet

Outre les pertes humaines et matérielles qui ont touché notre communauté en raison de la tragédie, il va sans dire que l'activité économique de la ville a été fortement perturbée, qu'elle continue de l'être et qu'elle le sera encore pour plusieurs mois.

Afin de mesurer de façon rigoureuse les impacts sur les revenus et les emplois sur son territoire, et d'en comprendre mieux la nature, la Ville de Lac-Mégantic s'est adjoint les services du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT).

À cette fin, des experts-conseils de RCGT solliciteront dans les prochains jours la participation des dirigeants d'entreprises commerciales et industrielles afin de recueillir les données relatives aux impacts économiques subis, ainsi que les effets prévisibles d'ici au retour à des conditions d'activités normales.

Le contact se fera par courriel à partir des adresses fournies par différents organismes. Les données seront recueillies à travers une plateforme Web sécurisée. Elles demeureront strictement confidentielles et seuls les experts-conseils de RCGT y auront accès, afin de réaliser l'étude.

RÉINVENTER LA VILLE : UNE INVITATION

Premier grand rendez-vous : le mercredi 26 mars



Sous le thème **Réinventer la ville**, Lac-Mégantic lance une grande démarche de participation citoyenne pour élaborer le plan d'action qui guidera la reconstruction du centre-ville. Les citoyens sont conviés à une première rencontre qui se tiendra le mercredi 26 mars.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Rencontre publique d'informations
Mercredi 26 mars, 19 heures
Gymnase du Centre sportif
- Atelier communautaire, volet 1 : 15 et 16 avril
- Atelier communautaire, volet 2 : 13 et 14 mai
- Rapport d'étape : 17 juin
- Plan de reconstruction du centre-ville : à l'automne

Note : le rapport d'étape et le plan de reconstruction seront présentés aux citoyens pour discussions et ajustements.

« Depuis la tragédie, indique la mairesse Colette Roy-Laroche, la Ville a tout fait pour répondre le plus adéquatement possible aux situations d'urgence. Maintenant, même si nous sommes conscients qu'il reste encore des dossiers urgents à régler, nous engageons cette démarche avec les citoyens pour imaginer notre avenir. Nous souhaitons que les gens partagent leur vision du centre-ville, et de la ville dans son ensemble. »

La rencontre du 26 mars aura lieu au gymnase du Centre sportif Mégantic à compter de 19 heures. Ce sera l'occasion de faire le point sur les grands enjeux et sur les chantiers en cours. Le même soir, on lancera officiellement la démarche de participation citoyenne. Les différentes étapes qui conduiront au plan de reconstruction du centre-ville seront présentées.

« Nous travaillons sur cette démarche depuis la fin 2013, dit Mme Roy-Laroche. Nous sommes fiers de réaliser ce projet avec les citoyens. C'est leur ville, ce sera le plan qu'ils auront imaginé. »



QUESTIONS-RÉPONSES

Qu'est-ce qui assure que les idées des citoyens seront prises en compte ?

La Ville n'a pas de plan préconçu pour la reconstruction du centre-ville. Certains promoteurs ont présenté des concepts et des projets, mais aucun n'a reçu l'appui de la Ville. Nous voulons d'abord entendre les citoyens et présenter des scénarios à partir de leurs idées. Nous leur faisons entièrement confiance. Nous invitons les promoteurs à soumettre leur vision et leurs idées lors des ateliers communautaires.

TATION À IMAGINER L'AVENIR

Développement durable



La Ville a décidé de ne poser qu'une seule condition : le plan qui sera adopté à la fin doit intégrer l'approche de développement durable. Cette approche implique la prise en compte des volets sociaux, environnementaux et économiques.

« Le conseil municipal avait déjà, depuis 2012, pris des décisions qui affirmaient notre

volonté de placer le développement durable au cœur de notre action, rappelle la mairesse. Nous continuons dans cette voie, et avec plus d'insistance. »

Ateliers communautaires

Après la rencontre d'informations du 26 mars, deux ateliers communautaires auront lieu au cours des mois d'avril et de mai. Les ateliers permettront de discuter des éléments qui distinguent Lac-Mégantic : les forces, les occasions de développement, les enjeux, etc.

« Les ateliers communautaires nous tiennent vraiment à cœur, dit Mme Roy-Laroche. Dans un premier temps, on veut se permettre de rêver ensemble, avec nos concitoyens, à l'avenir de la ville. Nous avons besoin de toutes les idées pour ensuite revenir proposer des scénarios de développement qui vont être le reflet de ce que les citoyens veulent pour leur ville. »



L'objectif est de présenter un rapport d'étape avant l'été. Ensuite, pendant l'automne, la démarche va se conclure avec la présentation d'un plan d'action, qui sera aussi discuté avec les citoyens. À la fin, les priorités retenues seront celles qui feront consensus.

« Nous sommes conscients que pour certaines personnes, tout cette démarche paraîtra rapide, déclare la mairesse. Pour d'autres, cela semblera peut-être trop lent. Nous pensons avoir trouvé un bon équilibre en lançant une démarche qui nous donne le temps nécessaire pour s'informer, réfléchir, échanger et décider ensemble des actions à entreprendre. »

Est-ce qu'on va discuter seulement de la zone sinistrée ?

La priorité, c'est de définir un plan d'action pour la reconstruction de la zone sinistrée. Aujourd'hui, la notion de centre-ville est élargie avec le secteur commercial de la rue Papineau et une partie du secteur Fatima, entre autres. Cela forme un tout, et on ne peut parler d'une vision du centre-ville sans parler d'une vision pour l'ensemble de la ville, et même de la région. Le développement du centre-ville se fera si la ville et la région sont dynamiques.

Vous parlez de « réinventer » la ville. N'est-ce pas trop fort comme expression ?

Ce que nous avons vécu le 6 juillet dernier, c'est une tragédie inqualifiable, qui laissera des séquelles pendant très longtemps. Nous devons l'accepter. Par contre, la reconstruction donne une occasion d'envisager des idées, des projets, qui vont nous permettre d'en ressortir plus fort. C'est une démonstration de résilience et c'est pour cela que d'une certaine façon, on invite à réinventer la ville, à sortir des sentiers battus pour rêver d'un avenir meilleur.

**LOI
SIRS**



LAC-MÉGANTIC

**AVEZ-VOUS
l'esprit
D'AVENTURE?**

Ouverture le 10 mai 2014

Information et réservations

819 583-3965



**Baie
des Sables**
Lac-Mégantic

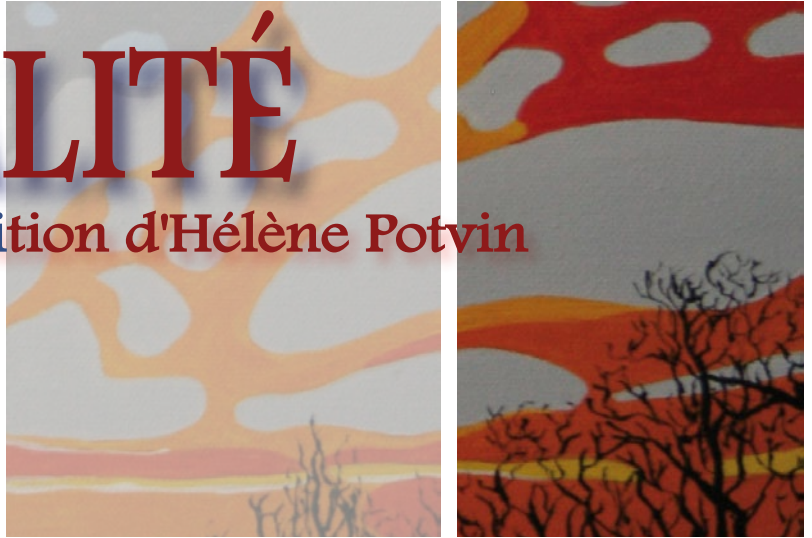
baiedessables.com

EXPOSITION HÉLÈNE POTVIN

DUALITÉ

une exposition d'Hélène Potvin

**DU 24 MARS AU 20 AVRIL,
EXPOSITION DU CLUB PHOTO
RÉGION DE MÉGANTIC.**



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE NELLY-ARCAN

Les abonnés de la bibliothèque municipale de Lac-Mégantic sont invités à rapporter les documents qu'ils ont toujours en leur possession à la suite de l'interruption de service survenu le 6 juillet 2013

Ces documents doivent être traités avant d'être placés dans les rayonnages et réempruntés à nouveau.

Ils peuvent être déposés dans la chute à livres de la nouvelle Médiathèque Nelly-Arcan au 3700, rue Lemieux.

Le personnel et les bénévoles de la médiathèque vous remercient de votre collaboration!



La Médiathèque municipale Nelly-Arcan sera en mesure de vous accueillir bientôt. Pour ce faire, nous procédons à une pré-inscription de façon à accélérer le processus lors de votre première visite. Veuillez prendre en considération que tous nos dossiers d'abonnement ont été détruits le 6 juillet dernier.

Nous vous invitons donc à compléter le formulaire inséré dans le MEG et nous le retourner, soit en le déposant dans la chute à livres de la médiathèque, soit par la poste à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Lors de votre première visite, une preuve de résidence (carte de citoyen, permis de conduire, compte de téléphone ou d'électricité) sera requise pour compléter votre dossier. De plus, une photo pour chacun des abonnés sera prise sur place et intégrée à votre carte d'abonnement.

Nous avons bien hâte de vous accueillir.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Nelly-Arcan

Formulaire d'abonnement
Ce formulaire est destiné aux personnes résidant dans le territoire de la Médiathèque. Les données sont transmises par Service Clientèle de la Ville de Lac-Mégantic.

Médiathèque municipale Nelly-Arcan
3700, rue Lemieux
Lac-Mégantic, QC J8T 2S7

Nom : _____ Prénoms : _____
Sexe : F M O

Occupation : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____
Tél. cell. : _____ Cellulaire : _____
Tél. bureau : _____ Poste : _____

Courriel : _____

Autres membres de la famille		
Nom	Prénoms	Date de naissance Année/mois/jour

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS
MARS-AVRIL 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16 Baie-des-Sables, compétition amicale de ski et de planche	17	18	19	20	21	22
23 Galerie d'art du CSM : dernière journée de l'exposition Du- alité de l'artiste Hélène Potvin	24	25	26 Réinventer la ville Rencontre pub- lique d'information Gymnase du CSM 19 h	27	28 Auditorium Montignac, Mix 4 – Vrak.TV, Représentations pour les enfants du primaire et du secondaire	29
30	31					

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Galerie d'art du CSM, Exposition du Club photo Ré- gion de Mégantic, du 24 mars au 20 avril	2 Polyvalente Montignac, « Être parent aujourd'hui, c'est grandir avec son enfant » avec la conféren- cière Francine Nadeau, 19 h informations : 819-583-1824, contribution volontaire	3	4	5
6 CSM Activités libres gratuites	7	8	9	10	11	12 OTJ, Marché public 9 h à 15 h CSM, Spectacle régional de pati- nage artistique, CPA Les Lames Argentées
13 CSM, Spectacle régional de pati- nage artistique, CPA Les Lames Argentées	14	15 Réinventer la ville Ateliers commu- nautaires Gymnase du CSM 18 h 45	16 Réinventer la ville Ateliers commu- nautaires Gymnase du CSM 18 h 45	17	18 Centre sportif Mégantic, Tournoi Bonne Entente	19 Centre sportif Mégantic, Tournoi Bonne Entente

SALON DU COMMERCE

Le Salon du commerce aura lieu du 2 au 4 mai prochains au Centre sportif Mégantic. Lac en fête – Mégantic invite les exposants à réserver leur espace.

Les exposants sont invités à se joindre au Salon du commerce afin de présenter leurs nouveautés et leurs produits. Des espaces de toutes grandeurs sont disponibles. Le comité organisateur souhaite accueillir plus de 50 exposants de différents domaines. Une vitrine exceptionnelle pour les exposants, alors que plus de 3 000 visiteurs sont attendus.



Pour information ou réservation, veuillez communiquer avec M. Nicolas Charrier au (819) 583-0007 poste 102 ou par courriel à info@lacenfetemegantic.com.

HONNEUR AUX BÉBÉS MÉGANTICOIS

Le dimanche 27 avril 2014, les membres du conseil et la Commission de la Famille et des Aînés de Lac-Mégantic invitent tous les bébés nés ou adoptés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 à l'événement « Honneur aux bébés méganticois ».

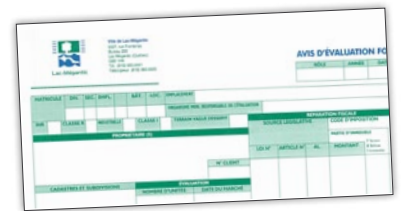


Cet événement veut accueillir tous les nouveaux citoyens méganticois. À cette occasion, la Ville officialisera la venue de ces nouveaux citoyens par la remise d'un certificat signé par la mairesse et la prise d'une photo souvenir. De plus, un cadeau sera remis à chacun de ces nouveaux citoyens.

Depuis maintenant 14 ans, l'événement Honneur aux bébés méganticois est un rendez-vous incontournable pour la Ville de Lac-Mégantic.

Pour faire partie de l'événement et recevoir les présents, les parents de ces nouveaux citoyens doivent compléter et retourner le formulaire d'inscription inséré dans le MEG avant le 19 avril 2014. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire par téléphone, veuillez composer le 819 583-0630.

Les comptes de taxes municipales pour 2014 ont été postés le 28 février dernier. Les contribuables peuvent payer leur compte de taxes en quatre versements.



Les dates d'échéance seront désormais le 30 des mois de mars, mai, juillet et septembre. Advenant que cette date tombe un jour de congé, l'échéance sera reportée au jour ouvrable suivant (ex. : le 30 mars 2014 étant un dimanche, l'échéance sera reportée au lundi 31 mars).

Il est possible d'effectuer le paiement du compte de taxes de différentes façons, notamment par la poste, au **comptoir de la Ville au Centre sportif**, par Internet, via le site de votre institution financière et au guichet automatique d'une institution financière.

Si vous payez par la poste, par Internet, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière, **prévoyez un certain nombre de jours ouvrables avant l'échéance.**

N'OUBLIEZ PAS VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Licence - Depuis le 1er janvier 2014, une nouvelle licence est nécessaire pour votre chat et votre chien. Tous les résidents de la Ville sont tenus de se procurer une licence pour leur animal de compagnie. Il est à noter que la licence est nécessaire même si l'animal ne sort pas dehors.

Matières indésirables - Le propriétaire est également tenu d'enlever immédiatement les matières fécales produites par un animal et en disposer d'une manière hygiénique. Une contravention peut être donnée à toute personne qui ne se conforme à l'une ou l'autre des dispositions du Règlement no 1401.



Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au: www.ville.lac-megantic.qc.ca

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775

Tirage: 3500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

819 583-2441

Mairie, direction générale, évaluation, greffe,
services techniques, trésorerie, urbanisme
permis et inspections

819 583-2441

Cour municipale

819 583-2815

Office municipal d'habitation

819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures et matières recyclables

Requêtes 819 583-2448

Demandes de services 819 583-2466

Administration usine d'épuration

819 583-2466

Écocentre

819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables

Camping - Base plein air 819 583-3965

Restaurant Le Voilier 819 583-3968

Ski alpin - Ski de fond 819 583-3969

Bibliothèque municipale

819 583-0876

Centre sportif Mégantic

Administration, informations, locations 819 583-0630

Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304

Lames argentées 819 583-0630 poste 2305

Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312

Granigym 819 583-0630 poste 2319

Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320

MARINA

Administration 819 583-2441

O.T.J. (Organisation des terrains de jeux)

Camp de jour 819 583-3761

Baseball mineur 819 583-0028

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970

École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Urgence seulement 911

Administration 819 583-1303

Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141

Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443

Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6

819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920

www.ville.lac-megantic.qc.ca

info@ville.lac-megantic.qc.ca